

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00245

MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN - ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 62

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 64

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :
Mme Siham LABICH

Le 28 septembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20200917-0202002450

DATE D'APPÊCHAGE: 28 septembre 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020

MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN - ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART

Dans le cadre de la politique d'enrichissement des collections du Musée d'art moderne et contemporain, il est proposé l'acquisition des pièces suivantes :

sur l'axe de collection : œuvres emblématiques des courants artistiques contemporains majeurs avec concentration sur les chefs-d'œuvre :

- Une œuvre de **Djamel TATAH**,
Sans titre, 2013,
d'un montant de 50 000 € TTC auprès de la galerie Jérôme Poggi
– 115 rue la Fayette, 75010 Paris.

L'entrée dans les collections du MAMC+ d'une œuvre de l'artiste franco-algérien Djamel TATAH viendra combler l'absence d'une figure marquante dans le paysage de la peinture figurative française des trente dernières années, dont le parcours est intimement lié à Saint-Étienne et à son musée. Originaire de Saint-Chamond où il est né en 1958, Djamel TATAH a suivi une formation à l'École des Beaux-Arts de Saint-Étienne, dont il est sorti diplômé en 1986. Le grand diptyque proposé à l'acquisition fait explicitement référence par la disposition de ses trois figures à une scène de déploration du Christ, thème traditionnel de la peinture religieuse en Occident qui a donné lieu à d'innombrables interprétations. L'artiste livre dans cette œuvre une composition d'une grande force plastique et d'un fort pouvoir émotionnel, et poursuit à travers elle une méditation philosophique sur le salut de l'homme.

- Deux œuvres de **Ian KIAER**,
Endnote, tooth (panoramico, canopy), 2017 ;
Endnote, tooth , 2017,
d'un montant de 32 000 € TTC auprès de la galerie Marcelle Alix
– 4 rue Jouye-Rouve, 75020 Paris.

L'artiste britannique Ian KIAER développe dans son œuvre une approche de la « peinture élargie », entre sculptures, maquettes, vidéos, matériaux et œuvres en deux dimensions. Les deux œuvres proposées à l'acquisition (un triptyque et une vidéo) font partie d'un ensemble, *Endnote, tooth*, qui s'appuie sur les concepts utopistes de l'architecte Frederick KIESLER - qui a imaginé en 1948 un ensemble architectural *Tooth House* (non réalisé) prenant la forme d'une dent humaine – et sur le restaurant panoramique Monsanto construit sur les hauteurs de Lisbonne en 1968 par l'architecte portugais Chaves da Costa, édifice de luxe aujourd'hui à l'état de ruine. Le triptyque, réalisé sur papier de riz, reproduit un fragment du dessin de la canopée du restaurant panoramique. La vidéo montre une maquette sommaire en carton du restaurant Monsanto, la fragilité des matériaux évoquant le temps qui les altère. A travers ces œuvres, Ian KIAER pose la question de l'échelle, du matériau, de sa transformation, des restes physiques et idéaux d'utopies.

- Cinq œuvres d'**André CADERE**,
Ce texte, imprimé sur des feuilles de papier semblables... 1973,
Invitation to point out what is exhibited without invitation..., 1973,
Peinture sur bois, 1972,
Le papier sur lequel est imprimé ce texte est à jeter...,1972
Présentation du travail de Cadere sur West Broadway, 8 avril 1978 ,1978,
 d'un montant de 24 000 € TTC auprès de la galerie Hervé Bize
 – 17-19 rue Gambetta 54000 Nancy.

Cet ensemble d'œuvres rares, constitué de quatre tracts dactylographiés habilement composés, d'une carte originale et d'une publication, vient compléter les acquisitions de pièces d'André CADERE (1934-1978) effectuées par le MAMC+ en 2019 (une photographie, une carte originale et une œuvre textuelle). Réunies avec le soutien de la galerie Hervé BIZE auprès de la Succession André CADERE, elles viennent éclairer un pan méconnu de l'art de l'artiste et affirmer la présence dans la collection du Musée d'une personnalité marquante de la scène artistique parisienne des années 1970.

- Trois photographies de **WOLS**,
Le réveil, 1978/1979,
Traces d'urine ou Trottoir et pavés, 1978/1979,
Les clous, 1978/1979
 d'un montant de 6 000 € TTC auprès de la galerie Giardi
 – 27, rue de la République 42000 Saint-Étienne.

De l'Allemand WOLS (Alfred Otto Wolfgang Schulze, 1913-1951) l'on retient habituellement sa contribution majeure à l'émergence des tendances de l'art informel et de l'abstraction lyrique sur la scène artistique parisienne d'après-guerre. Mais l'on n'en oublierait presque que sa carrière artistique s'est d'abord nouée autour de la photographie et que cette pratique révèle des liens étroits avec sa production à la fois picturale, graphique et écrite. Les trois photographies proposées à l'acquisition appartiennent à la période de production photographique la plus fertile chez Wols, entre 1937 et 1939. Elle s'organise autour de trois grands thèmes : portraits, paysages campagnards ou urbains et natures mortes. Libérant une puissance énigmatique et une vision aussi sombre que fascinante du quotidien, ces images reposent sur des mises en scène à partir de petits riens et sur un regard souvent en plongée qui donne une dimension plus abstraite forçant à voir ces objets dérisoires sous une nouvelle lumière.

- Une œuvre de **Keith SONNIER**,
Flocked File, 1968,
 d'un montant de 85 000 € TTC auprès de la galerie Mitterrand
 – 79 rue du Temple – 75003 Paris.

Le projet d'acquisition d'une œuvre historique de l'artiste américain Keith SONNIER s'inscrit en pleine cohérence avec l'axe scientifique développé récemment par le MAMC+ autour du post-minimalisme. L'œuvre importante et originale proposée à l'achat marquerait l'entrée dans les collections du musée d'une figure majeure de la sculpture contemporaine américaine. Faite d'aluminium, de bourre à garnir et de bois, *Flocked Filed* repose sur des matériaux peu coûteux et accessibles qui sont associés à la vie quotidienne. Cette sculpture abstraite en forme de longue ligne horizontale arrondie aux deux extrémités et subdivisée en trois parties par des plis dans la matière, quitte son piédestal pour interagir avec le mur, pose la question des autres sens que celui de la vue, et libère avant tout un fort attrait tactile, une sensualité affirmée.

L'ensemble de ces achats destinés à compléter les collections du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole est soumis à la Commission Scientifique Régionale d'acquisition des Musées de France qui se prononce à la fois sur la pertinence artistique et scientifique, la cohérence par rapport aux fonds des Musées ainsi que sur les prix. Lors de la séance du 13 mai 2020, le choix d'acquisition des œuvres de Djamel TATAH, Ian KIAER, André CADERE et WOLS a reçu un avis favorable. L'achat de l'œuvre de Keith SONNIER a été soumis à la Commission Scientifique Régionale d'acquisition des Musées de France du 08 juillet 2020.

Pour information, une subvention auprès du FRAM (Fonds Régional d'Acquisition des Musées) sera sollicitée dans la session du Fonds prévue le 11 septembre 2020 pour les acquisitions des œuvres de Djamel TATAH, *Sans titre*, 2013 et de Keith SONNIER, *Flocked File*, 1968.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve les acquisitions d'œuvres ci-dessus énumérées,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les contrats d'acquisition et de cession ainsi que toutes pièces nécessaires relatives à ces acquisitions,**
- **la dépense correspondante d'un montant de 197 000 € TTC sera imputée sur les crédits de l'exercice en cours, à l'article 2161 « œuvres et objets d'art » opération 63.**

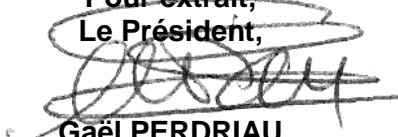
Ce dossier a été adopté à l'unanimité comme suit :

Votes pour :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Dont les pouvoirs de :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Pour extrait,
Le Président,

Gaël PERDRIAU